

Discours de M. Gérard Romiti, prononcé lors du Conseil du 4 mars 2021

En hommage, à M. Alain PARRES, Président honoraire du CNPMM



De gauche à droite (M. Gérard Romiti, M. Alain Parrès, M. Hubert Carré et M. Jean-Michel Suche)

Mesdames et messieurs les membres du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Mesdames et messieurs les représentants des administrations, j'aimerais commencer la réunion de ce Conseil, en rendant un vibrant hommage à notre président honoraire qui nous a quittés le 26 janvier dernier, dans sa 88^{ème} année, à Marseille.

On se souvient toutes et tous d'Alain PARRES, ancien délégué général de l'Union des armateurs à la pêche de France (UAPF) et premier président élu du Comité national des pêches maritimes (CNPM), tant il a marqué par son empreinte, la pêche française, mais aussi européenne, voire mondiale.

Né à Alger, le 22 Octobre 1932, Alain PARRES obtient successivement un diplôme de Sciences Politiques (en 1953), puis une licence en Droit (en 1955), un diplôme d'études supérieures d'économie politique en 1957, puis un diplôme d'études supérieures de sciences économiques en 1963.

Une solide formation de base et son goût pour le secteur des pêches maritimes vont l'amener à en gravir les échelons les plus importants :

Il sera en effet Président du Fonds d'Intervention et d'Organisation des Marchés (F.I.O.M), de 1993 à 1998, poste sur lequel, il travaillera sur la commercialisation, la promotion et la publicité des produits de la mer.

Il sera également Président de l'Institut de Développement des Industries Maritimes (IDIMAR) dont les recherches et développements, profiteront au secteur des pêches maritimes et des élevages marins.

Il sera encore Vice-Président Délégué de l'Union des Armateurs à la Pêche de France (U.A.P.F) poste qui va l'amener à s'occuper plus particulièrement de la pêche fraîche, de la pêche congelée, et de la pêche thonière.

Mais on se souvient surtout d'Alain PARRES comme le premier Président du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (C.N.P.M.E.M), élu par les professionnels de ce secteur. Il occupera ce poste du 2 avril 1993 au 10 juillet 2003, date à laquelle il deviendra Président Honoraire de notre structure.

Il nous rendait d'ailleurs bien cet honneur, en participant très souvent à nos réunions de Conseil. Il est vrai que ces derniers temps, sa santé déclinant, nous commencions à le voir moins.

Il avait acquis au fil des ans passés à défendre les intérêts de celles et ceux qui vivent des pêches maritimes, un véritable statut d'expert. Ainsi, il était membre de section au Conseil économique et social, il était connu comme expert de la FAO (l'organisation pour la nourriture et l'agriculture des nations-unies), du Comité économique et Social de l'Union Européenne, de la Commission des Communautés européennes, et bien évidemment, il avait l'oreille de notre Ministre en charge de l'Agriculture et de la Pêche.

On doit aussi à Alain PARRES, des contributions de qualité à certaines publications :

- Les pêches maritimes françaises face aux défis mondiaux (Rapport au Conseil Economique et Social - 1997)
- Perspectives pour les pêches mondiales (« Mardi » de l'Institut National Agronomique et du journal « Le Monde » 1997 - in cahier des Ingénieurs Agronomes)
- Les pêches maritimes françaises (Conférences à l'Ecole Nationale de Bordeaux 1995-1996-1997)
- Les pêches maritimes à l'aube du IIIème millénaire (Conférence à l'Académie de Marine 1996)
- La Politique Commune et l'après 2002 (1992 - publication UAPF)
- La P.C.P (Conférence à la Commission du Pacifique Sud - Santiago (Chili) 1986)
- Problèmes et perspectives de l'élargissement de la C.E.E à l'Espagne et au Portugal (1984 - publication UAPF)

Pour ma part, je garde d'Alain, le souvenir très ému de cette journée au cours de laquelle, il avait accepté de me remettre la Légion d'Honneur.

Le CNPMEM a reçu de nombreux témoignages de sympathie à l'annonce de son décès, et dès que les conditions sanitaires le permettront, nous pourrons envisager de lui rendre un hommage un peu plus consistant, en accueillant, au siège de ce qui fut sa maison, quelques-uns de ses proches.

En attendant, je vous propose d'observer une minute de silence, à sa mémoire.

Merci

Gérard ROMITI